

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

AR Préfect

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le **05/05/2026**

ID : 02B-212000434-20260430-2026300439-DE

**N° 2026/39
du 30.04.2026
domaine 7-1**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	17	17	00	00

CONVOCACTION	AFFICHAGE
23.04.2026	23.04.2026

Objet : Demande de subvention pour la réfection des routes

SEANCE DU 30 AVRIL 2026

Présents : Attard, Biaggi, Bracconi, Fantozzi, Franceschi, Fustier, Lamberti, Lancelle, Launoy, Martini, Meriadri, Pardini, Piazza, Ponticcaccia, Sanguinetti JL, Sanguinetti P, Vuillamier

Représentés :

Absents : , : Marchioni, Muraccioli,

Secrétaire : Vuillamier

Le Maire rappelle que le Conseil municipal s'était déjà prononcé lors de la dernière séance, cependant il y a lieu de procéder à un nouveau vote le montant ayant légèrement varié pour prendre en compte des frais imprévus.

Le Maire invite le Conseil à prendre connaissance du projet de réfection, d'aménagement et de sécurisation de la voirie communale des hameaux.

ERBALUNGA	Route du Couvent
ERBALUNGA	Route du cimetière (y compris aménagement du parking du tennis)
ERBALUNGA	Parking de l'église
ERBALUNGA	Parking des sources
MAUSOLEO	Chemin du Pughjulu
MAUSOLEO	Route de la Paroisse
POZZO	Route E Torre
POZZO	Route supérieure
PORETTO	Parking de l'église
PORETTO	Route des oliviers
PORETTO	Chemin du canicciu
FRISCOLACCIO	Route du réservoir

Ces travaux comprennent notamment des opérations de scarification, de pose d'enrobés à chaud, de réfection de caniveaux, de mise à niveau de regards, de pose de bordures de trottoir, ainsi que divers travaux de maçonnerie et d'assainissement pluvial.

Le Maire présente au Conseil le plan de financement concernant ce projet, évalué à **560 000 € HT.**

Après examen et délibération, le Conseil

SOLLICITE une aide financière auprès de la Collectivité de Corse et l'Etat

ARRETE le financement comme suit :

- Etat : **112 000 € HT** (DETR)

- CDC : **336 000 € HT** (FST)

- Commune : **112 000 € HT**

HABILITE le Maire à réaliser cette opération et à signer tout document y afférent.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Patrick SANGUINETTI

